



# CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

## BACCARAT 2024

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville de Baccarat organise chaque année un concours des illuminations et décorations de Noël ouvert aux particuliers et aux commerçants.

La participation à ce concours est gratuite, réservée aux habitants et commerçants de la ville de Baccarat, se fait sur inscription et résulte d'une démarche volontaire.

Les membres du jury et les élus de la commune de Baccarat sont exclus de ce concours.

Les membres du jury s'interdisent le droit de pénétrer sur les propriétés privées.

Les illuminations doivent donc être visibles depuis la voie publique.

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

- Harmonie dans l'ensemble des décorations, respect de l'esprit de Noël
- Originalité dans les créations, réalisations personnelles, inventivité
- Décorations de jour, non lumineuses
- Équilibre dans les quantités des décorations lumineuses, dans l'harmonie et le choix des couleurs, dans les effets lumineux (clignotements, scintillements, lumières fixes, ...).

*Pour la protection de l'environnement, optez pour des ampoules LEDS à faible consommation, des décors à énergies écologiques et économiques. Ce critère n'est toutefois pas pris en compte lors du jugement.*

---

## Bulletin d'inscription

### Concours des Maisons illuminées 2024



Mr – Mme – Mr et Mme \*(rayer les mentions inutiles)

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : .....

E-MAIL : .....

Bulletin à déposer en Mairie ou à renvoyer par E-mail à [accueil.mairie@ville-baccarat.fr](mailto:accueil.mairie@ville-baccarat.fr)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2024**